

## **3es rencontres de EPhA (Enseigner la Philosophie Autrement) : Apprend-on à écrire de la philosophie ? (7 et 8 novembre 2014)**

**Guillaume Lequien**, rapporteur du colloque, professeur de philosophie et de cinéma-audiovisuel, lycée René Cassin, Arpajon - guillaumelequien@yahoo.fr

Après avoir proposé un tour d'horizon de pratiques pédagogiques alternatives (mai 2013), puis s'être penché sur le croisement entre cinéma et philosophie (novembre 2013), c'est la question de l'écriture en philosophie qui a motivé les échanges des différents enseignants présents lors des rencontres des 7 et 8 novembre 2014, en présence de Mme Jeanne Szpirglas, IA-IPR de Philosophie dans l'Académie de Versailles.

En ouverture, un état des lieux collectif a permis de relever les difficultés et les écueils inhérents à l'exercice canonique de la dissertation : en plus de la diversité des conceptions de ce que doit être une bonne dissertation dans sa forme et dans son contenu, cette forme universitaire n'est presque plus préparée en amont de la terminale ni en-dehors de la philosophie ; quand elle est balisée et codifiée par l'enseignant, l'élève perd vite le désir de pouvoir exprimer sa pensée personnelle comme il a pu le croire au préalable, mais doit se résoudre à mimer une pensée impersonnelle, dont ni l'auteur ni le destinataire ne sont clairement définis, ouverte aux contradictions internes d'un "dialogue avec soi-même" bien abstrait (défi que ne relève quasiment aucun texte classique, écrit par un philosophe contre d'autres philosophes identifiés), et qui devient une fin en soi dans l'enseignement de terminale, rendant certes accessible une culture philosophique élémentaire, mais échouant souvent à motiver les élèves à "penser par eux-mêmes".

En plus de l'écriture dissertative, il est possible de proposer d'autres formes d'écriture plus ouvertes, tâtonnantes, qui ne sont pas non plus forcément à l'abri d'autres écueils, et parmi lesquelles :

- **l'écriture libre**, sans consignes formelles<sup>1</sup> : Sébastien Charbonnier demande ainsi à une classe de raconter anonymement l'expérience où ils se sont sentis le plus libres, récits personnels qui fournissent ensuite le matériau du cours sur la liberté et le bonheur.
- **l'écriture de correspondances philosophiques** : Cécile Victorri propose par exemple au GFEN<sup>2</sup> l'idée d'un livre de correspondance philosophique envoyé par un groupe d'élèves à d'autres, selon la forme libre de la lettre, et rendant possible un dialogue par le suivi de cette correspondance. Jean-François Nordmann demande à ses élèves de rédiger un essai libre puis il entre en correspondance directement avec eux, leur écrivant une réponse qui invite à plusieurs réélaborations réflexives.
- **l'écriture fictionnelle** : Nawal El Yaradi demande à ses élèves d'imaginer une île où se déroule le contrat social conçu par Rousseau ; Rémy David, à partir de l'analyse du début d'un film, demande d'en scénariser la fin.

Ces propositions suscitent plusieurs questionnements : ces formes d'écriture sont-elles parallèles à la dissertation ou doivent-elles en prendre la place, au risque de renoncer au stress de la préparation au Bac ? Comment instaurer des consignes formelles qui ne rigidifient pas la pensée, mais au contraire la libèrent ? Comment évaluer ces écrits, et en particulier comment évaluer que l'écriture est "philosophique" ou non ?

## Présentation du dispositif conçu par Jaumelina Salaris : "Ecrire un journal philosophique"

Jaumelina Salaris a conçu et présenté un dispositif expérimental rendant possible un type d'écriture absolument libre et personnelle, et ayant néanmoins une valeur philosophique certaine<sup>3</sup>. Elle demande ainsi à tous ses élèves dans toutes ses classes de rédiger un article sur un thème de leur choix, sans la moindre contrainte formelle, pendant chaque période de vacances scolaires ; l'ensemble de ces articles sont collationnés et font ensuite l'objet d'une relecture collective en classe (chaque groupe de quatre élèves devant lire une demi-douzaine d'articles), afin d'en évaluer la pertinence et de publier ensuite les meilleurs sur le site internet du lycée<sup>4</sup>. L'enseignant centralise ce travail d'édition, mais n'évalue rien directement, et renonce aussi à la note finale ; ce sont les élèves qui doivent se mettre d'accord sur leurs propres critères qualitatifs d'évaluation, et au besoin identifier tout plagiat.

Les **élèves auteurs** se livrent, par exemple, à un essai libre sur une question de leur choix (comme "Les souvenirs sont-ils alimentaires ?", "Qu'est-ce que le McDo ?"), ou à un texte plus poétique ; d'autres proposent des fiches de lecture (à partir des Essais sur la sexualité de Freud ou de La société de consommation de Baudrillard) ou une analyse cinématographique d'un film qui les a marqués ( Douze hommes en colère de Lumet) ; un élève qui a du mal à entrer dans le texte des Miettes philosophiques de Kierkegaard, au lieu de faire semblant de s'en sortir, explique justement ses difficultés de lecteur avec le texte ; etc.

Les **élèves lecteurs**, qui se prononcent à bulletin secret sur des articles anonymisés, favorisent souvent une écriture originale, où l'auteur s'implique personnellement ; les écrits trop "scolaires" (c'est-à-dire trop proches de l'écriture attendue au Bac) sont souvent mal évalués et non publiés. L'évaluation faite par les pairs a l'avantage de déjouer un certain nombre d'inhibitions et de verrous liés au passage à l'écrit en classe. Les meilleurs élèves vont réussir à personnaliser davantage leur appropriation de la forme dissertative, et ceux qui étaient inhibés à l'écrit vont chercher à imiter le style d'écriture des articles qui leur ont plu, mutualisant ainsi les manières d'écrire.

Ce dispositif a recueilli l'approbation de la plupart des collègues présents, notamment au vu de la qualité des textes qu'ils ont effectivement pu lire de la part d'élèves de terminale de toutes sections, et où il ne s'agit pourtant ni de retrouver les bénéfices du cours ni d'évaluer l'aptitude à dissenter. Quelques questions ont néanmoins été posées afin d'identifier des biais et des variantes possibles : les articles gagneraient-ils à être repris, réécrits, commentés après évaluation, et à bénéficier d'un

droit de réponse ? Et serait-il possible, et même souhaitable, de transposer ce type d'écriture pour s'approprier celle de la dissertation ?

---

(1) En-dehors de la philosophie, on signalera notamment la "boutique d'écriture" mise en place au CLEPT de Grenoble : <http://www.clept.org/spip.php?article4>

(2) Cette démarche de correspondance philosophique est exposée dans un article de la revue Pratiques de la philosophie, n°11, juin 2011 :

[http://www.gfen.asso.fr/fr/sommaire\\_pratiques\\_de\\_la\\_philosophie](http://www.gfen.asso.fr/fr/sommaire_pratiques_de_la_philosophie).

(3) S'inspirant notamment de la pratique du texte libre répandue dans la pédagogie Freinet (présentée ici : <http://www.icem-freinet.fr/archives/pc/pc-tl/index.htm>), et appliquée en philosophie par Pierre Clanché en 1971 (<http://www.icem-freinet.fr/archives/educ/70-71/11/31-34.pdf>).

(4) Les textes retenus et publiés sont directement accessibles ici : <http://www.lyc-cassin-gonesse.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique119>. On peut aussi consulter l'ouvrage Diversifier les formes d'écriture philosophique, Sceren-Crdp de Montpellier, 2000.